

Image not found or type unknown



Je vient de recevoir un courrier me réclame 1444 euro tele 2 mo

Par mehdi29800, le 19/03/2016 à 15:39

bonjours voila je vient de recevoir une dette de la société tele 2 abonnement mobile qui existe plus maintenant il me réclame 1440 euro mais il a 8 ans sans nouvelle deux il a t'il prescription pour cette dette qui date merci pour votre réponse maitre